

### **Quel avenir pour le Musée arménien ?**

« Sauvez le Musée arménien de France », demande la lettre solennelle envoyée à la mi-septembre à François Hollande et à la ministre de la culture, Fleur Pellerin, par le Comité de soutien du musée. Lancée par Frédéric Fringhian, son directeur, cette missive dit que « ses collections, réunies par les descendants des victimes du génocide de 1915, ont été léguées à l'Etat français en 1978 ». Créé en 1949, l'établissement est fermé pour travaux depuis 1993. Une partie des collections avait été rendue visible, en 2007, année de l'Arménie : dans le cadre de l'exposition « Les chemins de l'Arménie », des œuvres avaient été prêtées au Louvre, au Musée de la marine, au Musée de Montmartre et au Centre de la Vieille-Charité, à Marseille. Jusqu'à 2011, ces 1 200 œuvres, qui racontent trois mille ans d'Histoire, étaient rassemblées au Musée d'Ennery, avenue Foch à Paris, sous la protection d'une fondation reconnue d'utilité publique. Elles ont ensuite été déplacées, à la suite de la réhabilitation du musée, qui a été mis sous l'autorité du Musée Guimet. Dans sa lettre, le Comité de soutien parle de l'Etat français comme d'« un fossoyeur silencieux », alors que la France s'apprête à commémorer, en 2015, le centenaire du génocide arménien. Du côté de l'Etat et du Musée Guimet, on rappelle qu'il y a eu plusieurs décisions de justice concernant ce litige, et qu'il a été renvoyé en référé devant le tribunal administratif.